

SOUVENIRS - SOUVENIRS

LE TRAVAIL ARTISANAL DU CHANVRE EN PROVENCE AU XIX^E SIÈCLE

Le chanvre (lou canebe, cambe ou carbe) (*canabis sativa*) est une plante annuelle, dioïque : il présente des pieds mâles (appelés en provençal "femèu" ou "fumèu") et des pieds femelles (carbe mascle) dans la proportion moyenne de 2 pieds mâles pour 3 pieds femelles. Les pieds mâles (carbe fumèu) présentent de grandes grappes de fleur à étamines à l'extrémité des tiges assez grêles. Les pieds femelles ont au contraire leurs fleurs à l'aisselle des feuilles, et la plante a un aspect plus touffu et plus ramassé. Le chanvre craint la sécheresse et exige des terres fertiles et profondes. Aussi le cultivait-on autrefois, dans des terrains arrosables et bien fumés appelés "les chenevières" (lei canebiero, canabiero, ou canabié). En Provence, il n'y a jamais eu de grandes cultures de chanvre, mais plutôt, et surtout en montagne, une culture familiale destinée à fournir à la maisonnée la filasse, matière première que les femmes filaient et faisaient tisser. La toile obtenue avec la filasse de "sa" chènevière servait ensuite à la confection des vêtements de la famille et du linge de ménage. Le chanvre se semait chaque année après les froids, au printemps, à la volée.

"Dôu mai mars gounflo lei ribiero, dôu mai creissoun lei canabiero !" La chènevière semencée devait être surveillée et protégée des oiseaux qui sont très friands du chènevis, jusqu'à la levée du chanvre. Le chanvre pousse très vite et très dru (d'où les proverbes : "aquéu a creissu coumo de carbe !" ou "espés coumo uno canebiero"), étouffant les mauvaises herbes autour de lui.

Il atteint plus de 2 m de hauteur en quelques mois. Du semis à la maturité on comptait 3 mois et demi. Au moment de la floraison, lors de la sortie du pollen sur les pieds mâles, la chènevière exhalait une odeur très forte. Elle produisait une sorte d'ivresse pouvant aller jusqu'à provoquer des vertiges.

L'époque de la maturité diffère selon les plants mâles et les plants femelles. En Provence autrefois, la récolte se faisait en deux fois : on pratiquait le "triage". On arrachait d'abord les pieds mâles aussitôt après la floraison, dès que les tiges blanchissent et que la cime jaunait, c'est à dire vers le 15 août (dans le Val de Loire), et on laissait sur pied le chanvre femelle jusqu'à complète maturation de ses graines, vers la fin septembre. L'arrachage des pieds mâles "fumèu", était le travail des femmes et des enfants que "femelavoun ou defumelavoun lou cambe".

Les pieds femelles étaient récoltés au jaunissement des tiges également, lorsque leurs graines inférieures étaient presque mûres (la grano de canebe es lou canebound). [De cette opposition mascle/fumèu, il nous reste les proverbes suivants : "raço de carbe, lou fumèu vau mai que lou mascle" et "a lou mau dôu cambe, la fumelo vau mai que lou mascle"]. Par cette récolte échelonnée on obtenait une filasse plus homogène et de meilleure qualité que si l'on n'avait fait qu'une seule récolte.

La qualité de la filasse dépendait d'abord des conditions de culture : le chanvre donne des fibres plus ou moins grossières, selon qu'il est semé plus ou moins épais et qu'il pousse plus ou moins dru. Si l'on voulait obtenir une filasse fine, il fallait semer dru. Si l'on ne voulait faire avec la filasse que des cordages, on semait clair : les tiges étaient alors plus grosses. La qualité variait aussi en fonction du moment de la récolte : la filasse la plus fine et la plus blanche est obtenue avec du chanvre récolté au moment de la floraison. La filasse provenant des chanvres mûrs est plus résistante. Si la récolte était trop précoce, on obtenait une fibre claire, peu résistante ; si, au contraire, la récolte était en retard de quelques jours, la fibre était rêche, épaisse et foncée, plus difficile à extraire.

A la récolte, on arrachait les tiges à la main en veillant à ne pas les casser ; ce travail était très pénible à cause de la profondeur de la racine pivotante. On les liait ensuite en bottes. Après

quelques jours de dessiccation sur place, on égrugeait le chanvre "desbousselavoun lou carbe", en en faisant tomber les graines au moyen de l'égrugeoir (l'esbousselaire ou glouo).

Le rendement (en Val de Loire) était au début du siècle pour un hectare, de 3 000 à 7 000 kg de tiges sèches, et de 400 à 1 200 kg de graines. Les tiges donnent environ le quart en filasse, soit en moyenne 800 kg de filasse à l'hectare.

Les bottes appelées "lei massoun" subissaient ensuite le

rouissage dans un routoir. "Fahien naia lou cambe len un nais". Le rouissage (lou naiage) a pour objet la destruction des substances gommeuses qui agglutinent les fibres mettant ainsi ces dernières à nu. Il y a destruction de l'épiderme et d'une partie du tissu cellulaire. Cette opération se fait sous l'action de l'humidité et de la fermentation produite. On agissait par immersion des tiges dans les "nais", fosses ou bassins peu profonds dans lesquels circulaient une eau courante et tempérée, assez tiède. Faute d'eau courante le rouissage pouvait se faire dans une eau dormante, mais la qualité de la fibre était alors moins bonne. Moins le chanvre demeurait dans l'eau, meilleure était la filasse.

On devait mettre rouir le chanvre en bottes immédiatement après l'arrachage (au maximum deux ou trois jours après). Les bottes étaient coincées sous de grosses pierres qui les maintenaient immergées. La durée de rouissage variait de 5 à 8 jours, en été, par temps chaud, à 10 à 15 jours en automne. En novembre, dans les Alpes, elle pouvait atteindre 3 semaines. On reconnaissait que l'opération était terminée quand les feuilles se détachaient naturellement des tiges, qui commençaient à se fendre et à s'ouvrir, quand l'écorce s'enlevait facilement. La transformation rapide des tiges était due à des bactéries qui attaquent et décomposent la gomme qui soude les fibres et le cœur inutile de la tige.



BROÏE À CHANVRE

La durée du rouissage était importante, car elle influait sur la fibre, et donc sur la qualité du tissu à venir : trop courte, la filasse restait verte, et la chènevotte restait adhérente. Trop longue, le "bacillus amylobacter" attaque la cellulose de la filasse qui perd de la résistance. Les bottes tirées du rouitoir étaient mises à sécher au soleil pendant 4 ou 5 jours, avant d'être broyées et teillées "estendien lei massoun de canebe au soulèu, pèr lei faire seca". On faisait ainsi "haler le chanvre". Mais, comme "ges de carbe sènso tiho, e ni de fremo sènso taco !", venaient ensuite les opérations de broyage et de teillage du chanvre, "ero puèi lou moumen de desteia, de massa, de blua lou canebe", qui brisaient le bois des tiges et détachaient la fibre (qui ne représente que 15 à 25 % du poids des tiges seulement) de la chènevotte.

Les bottes étaient d'abord brisées grossièrement "lei massoun de cambe èroun pica", pour rompre la chènevotte (partie ligneuse de la tige) et les préparer à être broyées. Ensuite, on broyait le chanvre, à la "broie" ou "maque", appareil très simple consistant en deux barres de bois parallèles entre lesquelles on en fait tomber une troisième montée sur charnière "bregounavoun lou carbe sus lou bregoun ou la bregouiro" (autres noms de la maque : brego, bargo, brigoun, bregoundelo...)

On plaçait une poignée de tiges sur les 2 barres immobiles et on les battait en faisant pivoter la troisième. On triturait la poignée de chanvre en la tirant à soi ; on cassait et broyait ainsi la partie ligneuse des tiges "briavoun lei calouas de carbe" appelée chènevotte "lou carai, carabruï, lei candèu ou lei candihoun", pour pouvoir dénuder les fibres. Avec "lou carai", la chènevotte, on fabriquait autrefois les allumettes soufrées. Chaque "massoun" broyé donnait un paquet de filasse qu'on pliait ou qu'on tressait pour qu'il ne s'emmêle pas. La filasse obtenue après le broyage était bien rugueuse. Il fallait lui faire subir des opérations destinées à assouplir les fibres pour leur donner cette douceur si nécessaire à la bonne qualité de la toile.

Après le broyage, qui brisait le bois du chanvre et en détachait la plus grande partie, le teillage se poursuivait par l'espadaillage (appelé aussi : échanvrage) au cours duquel la fibre était assouplie et débarrassée des fragments de chènevotte restés adhérents.

On "échanvrait" (écouchait ou espadaillait) le chanvre avec "l'espade" (ou fer à espader ou échanvraire), espèce de coutelas ou de sabre de bois ou encore fer plat plié aux extrémités : la coustouiro ou coustouaro [encore appelé : coustoulaire, roumpèire, ou ferrataire (Gap)]. Echanvrer, "roumpre lou carbe ou coustouira lou carbe" consistait à frapper avec l'espade dans la fente d'un pieu posé verticalement, connu sous le nom de "picair". On séparait ainsi les dernières chènevottes de la filasse du chanvre, et on affinait les fibres.

Le fer à espader lui, était fixé à un pilier de manière qu'il forme une sorte de coulant. L'affinage des fibres se pratiquait en frottant fortement la tresse dans ce coulant par un mouvement de va-et-vient. Dans les Alpes, l'espadaillage était remplacé par le battoir, moulin de pierre qui écrasait les fibres. La dernière opération avant le filage était le séranchage ou peignage : le peignage consistait à frapper la filasse par poignées sur des plaques garnies

de longues dents effilées, le peigne ("lou piènche, la piènchi, la pigno, la brùsti"), tout en tirant à soi le chanvre pour le diviser en fibres de plus en plus fines, les paralléliser et les débarrasser des derniers restes ligneux "foulié puèi pigna o penchina o brustia lou canebe". Le peignage permettait d'éliminer les fibres trop courtes pour être filées, les derniers débris ligneux "lei bouardo" d'où le proverbe : "toui lei group vènoun à la piènchi !" et de séparer trois qualités de fibres (tres bregun) selon leur qualité et leur longueur :

- Le "premier brin" ("lou couar de canebe ou la pié ou risto (Alpes)", la partie la plus longue, la fibre de meilleure qualité. "Bravèi fremo d'aquest quartié aduas nous tóutei vouàstrei pié..." (chanson des "fielou"). La toile la plus belle était la "telo de risto, telo de pié, ou telo couar sus couar", dans laquelle chaîne et trame étaient en fil de "premier brin". Les meilleurs "peigneurs" étaient ceux qui savaient tirer du même chanvre, un maximum de "premiers brins".
- Le "second brin", ce que les sérans retiennent, appelé "estoupo ou frachan", l'étope. Ce premier rebut de filasse du chanvre, resté dans les peignes, aux fibres courtes, était cependant repris, travaillé à nouveau et filé, on en faisait la trame de la toile.
- Le dernier déchet, l'étope la plus grossière était la bourre très courte, qu'on ramassait en boule et qu'on filait pour faire des étoffes grossières : le "bourras" (genre de toile à sac). Ce déchet était appelé "lou còchis" dans la vallée du Verdon au XIX^e siècle, "les chis" à Gap, et a donné le proverbe : "groussié coumo de còchis"... en parlant d'une personne mal élevée. "l'estoupo" a donné elle, "es embuia coumo un cat dins l'estoupo !".

Au XIX^e siècle, la fibre de chanvre était commercialisée à ce stade, prête à être filée : on la vendait par balles, composées de 150 "manado" ou matasses de chanvre. Une "manado" ou poignée de chanvre se divisait en "quatre blestoun" ou quatre quenouillées. La "coulougnado" ou quenouillée était la quantité de filasse que l'on pouvait mettre dans la quenouille ; on l'appelait aussi "poupée" en français, et "trachèu coulougnoun, courougnudo (Comps), courougneto (Draguignan), blestoun, blèsto", en provençal. On trouvait également des paquets d'un poids déterminé appelés "lei pié" ou "lei coua" (queues), car c'était des bottes de filasse fine et longue liées par un bout, qui ressemblaient à des queues de cheval. "Iéu,

ai panca fiela la mita de ma coua...!" (Margarido - M. Trussy). On les divisait aussi en "blestoun". Ensuite venait le travail du filage...



PEIGNES À CHANVRE

Extraits de : *Dou carbe à la camie* (du chanvre à la chemise).

Thème présenté par le Centre Culturel Provençal de Draguignan dans le cadre de l'exposition "En ce temps là le VAR", organisée par le Rode de Basso Provenço et le Musée des Arts et Traditions Populaires de Draguignan :

15 rue J. Roumanille - 83000 Draguignan
Tél : 04 94 47 05 72 - Fax : 04 94 50 76 21

Photos : Yves Fattori